

340. — 20 DÉCEMBRE 1875. — LOI
contenant le budget des non-valeurs et des
remboursements pour l'exercice 1876 (1).
 (Monit. du 21 décembre 1875.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté
 et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des non-

valeurs et des remboursements, pour
 l'exercice 1876, est fixé à la somme
 d'un million quarante et un mille francs
 (fr. 1,041,000), conformément au tableau
 ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des fi-
 nances, M. J. MALOU.)

Budget des non-valeurs et remboursements pour l'exercice 1876.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER. NON-VALEURS.			
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière.	110,000 »	»	
Art. 2. — — — personnelle.	170,000 »	»	
Art. 3. — — — sur le droit de patente. . .	150,000 »	»	
Art. 4. — — — sur les redevances des mines.	2,000 »	»	
Art. 5. Frais de poursuites irrecevables pour impôts mentionnés aux quatre articles précédents. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	2,000 »	»	434,000 »
CHAPITRE II. REMBOURSEMENTS.			
<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>			
Art. 6. Restitutions de droits perçus abusive- ment et de fonds reconnus appartenir à des tiers.	150,000 »	»	
<i>Enregistrement et domaines.</i>			
Art. 7. Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	420,000 »	»	
<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent budget.</i>			
Art. 8. Remboursements divers.	1,000 »	»	
<i>Marine.</i>			
Art. 9. Restitution de droits de pilotage, de pha- res et fanaux et autres, indûment perçus par l'admi- nistration de la marine.	1,000 »	»	
<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i>			
Art. 10. Remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux	25,000 »	»	
Art. 11. Déficit des divers comptes de l'État. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»	607,000 »
Total du budget des non-valeurs et remboursements. . . fr.			1,041,000 »

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1874-1875.

Documents parlementaires. — Note préliminaire
 et texte. Séance du 25 février 1875, p. 257-258.

Session de 1875-1876.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance
 du 26 novembre 1875, p. 24-25.
Annales parlementaires. — Discussion et adop -